



Volailles du Gers (IG/17/94)

Volaille

LE PRODUIT

Ces volailles à la chair ferme et savoureuse proviennent de races rustiques à croissance lente. Dès leur plus jeune âge, elles ont accès à des espaces herbeux ou boisés, ce qui participe à améliorer la qualité de la viande. De plus, leur durée d'élevage est supérieure à celle de l'élevage standard (81 jours pour les poulets et jusqu'à 150 jours pour les chapons).

ARÔMES ET SAVEURS

Elevées en plein air, les volailles du Gers bénéficient de conditions de croissance des plus favorables, qui leur donnent de la typicité et de la saveur. Par ailleurs, elles ont une peau fine et une chair plutôt ferme. ☐ ☐

UN PRODUIT, UN TERRITOIRE

Les volailles sont élevées sur l'intégralité du département du Gers et quelques communes limitrophes. ☐ Cette zone, située à l'ouest de Toulouse, est réputée pour ses paysages vallonnés, propices à la culture de céréales et l'élevage en plein air de volailles.

UN PRODUIT RECONNU

Cette indication géographique protégée a été obtenue en 1996. ☐ Avec les Landes, le Gers est l'un des plus gros départements producteurs de maïs. Cette production permettait autrefois de nourrir les élevages avicoles familiaux, notamment de poulet, qui a longtemps été la seule viande consommée par les agriculteurs.

Le saviez-vous

Lorsque le taux de céréales dans l'alimentation est important, il est nécessaire de retarder l'âge à l'abattage en le repoussant à minimum 81 jours. Ce délai entraîne une amélioration de la qualité et permet d'avoir des volailles moins grasses, fermes et très savoureuses.

Informations techniques

Cahier des charges

Contenu Cahier des charges

Textes réglementaires

Contenu Textes réglementaires

Aire géographique

Situation

Volailles élevées dans le département du Gers et dans les cantons limitrophes.

Carte

Cliquer sur le lien suivant pour afficher la carte

[Aire géographique](#)

Contacts

Organisme de défense et de gestion (ODG)

Association avicole du Gers (AVIGERS)

route d'Auch

32300 MIRANDE

N°SIRET : 32627458600014

Président(e) : BEGUE Vincent

Tél. : 05 62 66 51 91

Mél. : avigers@avigers.com

Délégation territoriale de l'INAO en charge du produit

INAO Pau

Maison de l'Agriculture

124 boulevard Tourasse

64078 PAU Cedex

N°SIRET : 13000270200210

Tél. : 05 59 02 86 62

Fax : 05 59 30 70 16

Mél. : INAO-PAU@inao.gouv.fr

Organismes de contrôle (OC)

QUALISUD

31322 Castanet-Tolosan Cedex

BP 82256

Président(e) : CHALANDRE Pascal **Contact :** François LUQUET

Tél. : 05 62 88 13 90

Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

Parc d'activité Imhotep Lot C
rue Marcel Deprez
87000 Limoges

Président(e) :

Tél. : 05 55 36 07 78

Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

Siège
1017 Route de Pau
40800 Aire sur l'Adour

Président(e) : CHALANDRE Pascal **Contact :** François LUQUET

Tél. : 05 58 06 15 21

Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

Espace Entreprise
12 rue Alfred Kastler
71530 Fragnes

Président(e) :

Tél. : 03 85 90 94 14

Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

Maison des agriculteurs
Bâtiment Ste Victoire - Porte 4
22 avenue Henri Pontier
13626 Aix-en-Provence Cedex 1

Président(e) :

Tél. : 04 42 63 36 30

Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

6 rue Georges Bizet
47200 Marmande

Président(e) :

Tél. : 05 53 20 93 04

Mél. : contact@qualisud.fr

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/produit/volailles-du-gers-17484>

List of links present in page

1. https://www.inao.gouv.fr/var/inao_site/storage/repository/editeur/files/pdf/Cartes/IGP_VolaillesDuGers_A_200804.pdf
2. <mailto:avigers@avigers.com>
3. <mailto:INAO-PAU@inao.gouv.fr>
4. <mailto:contact@qualisud.fr>
5. <mailto:contact@qualisud.fr>
6. <mailto:contact@qualisud.fr>
7. <mailto:contact@qualisud.fr>
8. <mailto:contact@qualisud.fr>
9. <mailto:contact@qualisud.fr>